

SNT CFE CGC

59-63 rue

75008 PARIS

Exercice du 01/06/2022 au 31/05/2023

APE : 9420Z

Siret : 81450211800015

BUREAU LEVALLOIS PERRET

SNT CFE CGC

2023

Période du 01/06/2022 au 31/05/2023

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par Christian de Maillard et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 31/10/2018, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association SNT CFE CGC relatifs à l'exercice du 01/06/2022 au 31/05/2023.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euros
Total bilan	151 454
Total des ressources	29 072
Résultat net comptable (Déficit)	-22 368

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à LEVALLOIS-PERRET

Le 20/11/2023

ATTLANE Cinthia

Expert comptable

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/05/23	Net au 31/05/22
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	3 224	2 393	831	15 867
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I	3 224	2 393	831	15 867
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				1 696
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				165
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	1 963		1 963	7 507
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	148 119		148 119	150 189
Charges constatées d'avance	541		541	4 642
Total II	150 624		150 624	164 200
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	153 848	2 393	151 454	180 066

Bilan

	Net au 31/05/23	Net au 31/05/22
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	160 160	254 452
Excédent ou déficit de l'exercice	-22 368	-94 292
Situation nette (sous-total)	137 792	160 160
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	137 792	160 160
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 662	19 906
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Total IV	13 662	19 906
Ecarts de conversion - Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	151 454	180 066

Compte de résultat

	du 01/06/22 au 31/05/23 12 mois	du 01/06/21 au 31/05/22 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	7 925	8 067
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
Ventes de prestations services		
Produits de tiers financeurs	21 147	13 305
Concours publics et subventions d'exploitation		
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Contributions financières	21 147	13 305
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges	1 000	960
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits	78	7
Total I	30 150	22 339
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		1 696
Variations de stock	1 696	-1 696
Autres achats et charges externes	35 786	101 587
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 055	11 573
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
Total II	45 538	113 160
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-15 388	-90 822
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés		
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets / cessions de valeurs mob. de placement		
Total III		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de placement		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-15 388	-90 822
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises provisions, dép., et transferts de charge		
Total V		

Compte de résultat

	du 01/06/22 au 31/05/23 12 mois	du 01/06/21 au 31/05/22 12 mois
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	6 981	
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions		3 470
Total VI	6 981	3 470
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-6 981	-3 470
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	30 150	22 339
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII))	52 518	116 631
EXCEDENT OU DEFICIT	-22 368	-94 292
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : SNT CFE CGC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2023, dont le total est de 151 454 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 22 368 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2022 au 31/05/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/12/2023 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Le Syndicat National des Télécoms est le syndicat adhérent à la CFE-CGC, représentatif de l'ensemble des salariés, cadres et non cadres, de la branche des télécommunications.

Il a pour but :

- L'étude et la défense des intérêts professionnels, économiques, matériels et moraux de ses adhérents ;
- La représentation de tous les salariés de la branche des Télécommunications auprès des employeurs ou des groupements d'employeurs ;
- La solution des conflits entre ses adhérents directs et leurs employeurs.

A ce titre, il est appelé à se développer dans l'ensemble des entreprises de la branche des télécommunications.

Dans les entreprises où il existerait d'autres syndicats ou sections syndicales rattachés à la CFE-CGC, le syndicat exerce un rôle de coordination des sections et assure la représentation collective dans les instances de branche, et notamment à la Commission Mixte Paritaire, ainsi que dans les associations ou autres organismes.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général et plus spécifiquement au règlement n°2018-06 modifié par le règlement n°2020-08 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers sont établis en conformité avec :

- ANC n° 2014-03,
- ANC n° 2018-06, modifié par le rgt. ANC n°2020-08,
- Le règlement CRC 2009-10 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Le Syndicat National des Télécoms est le Syndicat affilié à la Fédération de la Culture, de la Communication et du Spectacle. Il représente l'ensemble des salariés, cadres et non cadres, de la branche des télécommunications.

Les créances comprennent notamment les dépenses faites par une adhérente en dehors de l'objet du syndicat sous couvert d'un ancien président. Le montant de ces dépenses s'élevait à 102 425,35 € et étaient comptabilisées dans le compte « Débiteurs divers ». A la clôture de l'exercice 2022-2023, la créance a été apurée par l'adhérente.

Depuis le 1er juin 2018, les achats des postes informatiques sont immobilisés. Les autres dépenses informatique sont comptabilisées en charge.

Les cotisations sont définies par les statuts du syndicat. Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Une partie des cotisations des adhérents perçues par le syndicat est reversée à la fédération. La totalité des cotisations est comptabilisée en produits et les reversements sont enregistrés en charges.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/05/2023
Cotisations	7 925
Contributions financières	21 147
TOTAL	29 072

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 000 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

BDO IDF - Vincent Ruse Conseil.

7, rue du parc de clagny - 78000 Versailles

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 911		36 687	3 224
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	39 911		36 687	3 224
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	39 911		36 687	3 224

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 045	8 055	29 707	2 393
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	24 045	8 055	29 707	2 393
ACTIF IMMOBILISE	24 045	8 055	29 707	2 393

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 504 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 963	1 963	
Charges constatées d'avance	541	541	
Total	2 504	2 504	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à Nouveau	254 452	-94 292			160 160
Excédent ou déficit de l'exercice	-94 292	94 292		22 368	-22 368
Situation nette	160 160			22 368	137 792
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	160 160			22 368	137 792

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 13 662 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 662	13 662		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	13 662	13 662		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	13 466
Total	13 466

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	541		
Total	541		

Autres informations

Tableau des ressources du syndicat

Ressources encaissées de l'année	31/05/2023
Cotisations encaissées	7 925
Reversement des cotisations	- 5 546
Concours publics	-
Contributions financières	21 147
Total des ressources	23 526



AFIGEC Levallois
26-28 rue Marius AUFAN
92300 Levallois-Perret
Tél : + 33(0)1 41 49 06 66

AFIGEC Lisieux
51 boulevard Sainte-Anne
14100 Lisieux
Tél : +33(0)2 31 31 17 93

AFIGEC Deauville
11 bis, avenue de la République
14800 Deauville
Tél : +33(0)2 31 81 52 04

AFIGEC Dives-sur Mer
Pont de Cabourg
14160 Dives-sur-Mer
Tél : + 33(0)2 31 24 70 11

AFIGEC Le Havre
32 rue Pierre Brossolette
76600 Le Havre
Tél : +33(0)2 32 74 06 60

AFIGEC Honfleur
5 allée Fontaines St Léonard
14600 Honfleur
Tél : +33(0)2 31 89 40 52

AFIGEC Lyon
112 rue Garibaldi
69006 Lyon
Tél : +33(0)4 87 65 31 21